

Superéthanol-E85 : première homologation d'un boîtier de conversion E85, pour rouler plus vert et moins cher

Un premier modèle de boîtier de conversion E85, fabriqué en France, vient de recevoir une homologation des pouvoirs publics. Ces boîtiers permettent à des véhicules essence de rouler également au Superéthanol-E85, le carburant plus vert et moins cher. D'autres fabricants sont également sur les rangs. Ce boîtier offre des possibilités très intéressantes pour le budget carburant des automobilistes !

C'est une bonne nouvelle pour la qualité de l'air et le climat, alors que la Commission européenne vient de renvoyer la France devant la Cour de Justice de l'Union Européenne pour des manquements à ses obligations en matière de qualité de l'air, et que l'on apprend que la France a dépassé, en 2016, de 6% son plafond d'émissions de gaz à effet (GES) de serre dans le secteur des transports, le secteur le plus émetteur.

Des boîtiers homologués très attendus par les automobilistes et les professionnels

Depuis la publication, le 15 décembre dernier, de l'[arrêté](#) relatif à l'homologation et l'installation des boîtiers de conversion E85, plusieurs sociétés travaillent pour prouver que leurs boîtiers E85 respectent le cahier des charges officiel, avec notamment des tests à l'UTAC sur les émissions des véhicules et la mise en place d'une garantie.

La société BIOMOTORS a reçu le premier agrément de prototype pour un boîtier de conversion E85 pour des véhicules répondant aux normes Euro 3 ou Euro 4, de moins de 7CV et équipés d'un moteur à injection indirecte. Les véhicules concernés ont été immatriculés entre 2001 et 2010. Ce fabricant est en cours d'homologation pour d'autres catégories de véhicules, notamment les plus récents avec les véhicules Euro 5 / Euro 6, de moins de 7 CV et équipés d'un moteur à injection directe.

Les sociétés FlexFuel Energy Développement et ARM Engineering sont également en cours d'homologation pour plusieurs catégories de véhicules. La liste des fabricants de boîtiers en cours d'homologation est disponible sur le site www.infoe85.fr.

L'homologation des boîtiers E85 est destinée à éclairer les automobilistes dans leur choix. et leur permet de faire modifier le type d'énergie sur la carte grise des véhicules essence équipés d'un boîtier homologué. **On estime à 10 millions de véhicules essence le parc techniquement accessible aux boîtiers de conversion E85.**

Nicolas Rialland – Responsable bioéthanol à la CGB (Confédération Générale des planteurs de Betteraves)

« La Collective du bioéthanol se félicite de la délivrance de cette première homologation pour un boîtier de conversion E85. De nombreux autres seront délivrés dans les mois à venir, ce qui permettra de répondre à l'intérêt croissant des automobilistes pour le Superéthanol-E85 ».

Le Superéthanol-E85, un carburant plus vert et moins cher, disponible tout de suite

Le réseau distribuant du Superéthanol-E85 a atteint 1015 stations-service en mai (application : Mes Stations E85). Vendu en moyenne au prix de 0,70€/l*, le Superéthanol-E85 permet une économie d'environ 500€ pour 13 000 km par rapport à l'essence**. Le bioéthanol permet en moyenne de réduire de 66% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'essence qu'il remplace*** (moyenne européenne en 2017- source : ePURE)

Nicolas Kurtsoğlu – Responsable carburants au SNPAA (Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole)

*« La filière du bioéthanol rappelle que le Superéthanol-E85 est un carburant plus écologique et aussi une solution immédiatement disponible pour améliorer la qualité de l'air. Une étude suisse de décembre 2017 a montré, dans le cas de véhicules flex-fuel d'origine, que le Superéthanol-E85 permet de réduire de plus de 90 % les émissions de particules et de plus de 30% celles d'oxydes d'azote par rapport à l'essence en conditions réelles de conduite**** ».*

La France est le premier producteur européen de bioéthanol. L'essentiel de l'éthanol consommé en France est produit localement à partir de matières agricoles françaises et des résidus de leur transformation en produits alimentaires.

Le Superéthanol-E85 est donc bien LE carburant de la transition écologique, dès aujourd'hui.

* source : www.prix-carburants.gouv.fr le 16/05/2018

** hypothèses : voiture consommant 7l/100 km au SP95-E10 ; surconsommation de 25% avec le Superéthanol-E85 par rapport au SP95-E10 ; prix SP95-E10 = 1,52€/l. *

***moyenne européenne en 2017- source : ePURE

****étude Czerwinski – décembre 2017 – Research of Real Driving Emissions with E85 and Two Flex Fuel Vehicles - Haute Ecole Spécialisée Bernoise.

À propos de la Collective du bioéthanol

La Collective du bioéthanol est représentée par l'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS) et le Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole (SNPAA). Son objectif est d'informer les professionnels et le grand public sur la filière bioéthanol. Le bioéthanol est incorporé à ce jour dans les essences en France, en pur ou dans un dérivé, jusqu'à 7,5% dans le SP95 et le SP98, jusqu'à 10% dans le SP95-E10 et jusqu'à 85% dans le Superéthanol-E85.

Plus d'informations sur : www.bioethanolcarburant.com

Espace photo : <http://www.bioethanolcarburant.com/espace-presse/photos/>

Espace vidéo : <http://www.bioethanolcarburant.com/espace-presse/videos/>

CONTACT PRESSE : **CORIOLINK - Lisa Omara** – 06 52 25 07 66 – lisa.omara@coriolink.com

Fiche technique Homologation :

L'arrêté qui définit la procédure d'homologation des boîtiers E85 permet d'aider à la fois les professionnels et les automobilistes à se repérer parmi les offres du marché et à identifier celles qui ont fait l'objet d'une vérification à travers l'homologation.

À SAVOIR - Pour les automobilistes qui souhaitent installer un boîtier E85	À SAVOIR - Pour les fabricants de boîtiers E85
<p>Un boîtier E85 homologué ne peut pas être vendu seul.</p> <p>L'homologation englobe une prestation qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">○ L'installation et la pose du boîtier E85 adapté à votre véhicule et à sa cylindrée.○ Le réglage des paramètres du boîtier E85 selon votre moteur○ Une garantie du fabricant qui couvre les pièces en contact avec le carburant, en cas de détérioration due à l'installation du boîtier, dans les cas où la garantie constructeur automobile ne s'appliquerait pas.	<p>L'arrêté demande de répondre aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Pas d'interférences électriques / électroniques des boîtiers E85○ Le véhicule équipé du boîtier E85 continue à répondre aux exigences de sa norme Euro d'origine sur les émissions polluantes.○ Garantie du fabricant du boîtier, couverte par une assurance, sur les pièces en contact avec le carburant, dans le cas où la garantie du constructeur automobile ne s'applique pas,○ Fourniture à l'administration de la liste des installateurs agréés,○ Fourniture d'une procédure de montage aux installateurs, pour les véhicules compatibles

L'arrêté précise que l'automobiliste pourra obtenir le changement de sa carte grise : remplacement de la mention « ES » (essence) par la mention « FE » (Superéthanol-essence) dans la case P3. Lors de la revente du véhicule, la carte grise est gratuite dans toutes les régions métropolitaines sauf Bretagne et Picardie où elle est à moitié prix et Centre Val de Loire où elle est plein tarif.